



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 5, 12, 20 et 26 septembre, 3, 10, 17, 24 et 31 octobre 2016

Permis de construire / démolition

- Abattage d'un tilleul dans bosquet no 22, parcelle 131, Grand Marais de Rosey
- Création d'une nouvelle halle pour le jeune bétail avec fosse à purin et silo en tranchée, parcelle 119, Saint-Denis, Rutif

A pris acte :

- de la nomination de Mme Pierrette Pittet, municipale, au Comité Directeur de l'ASiCoPe (Association Scolaire Intercommunale Cossonay – Penthaz)
- de la nomination de M. Claude Henneberger, municipal, au Comité Directeur du SDIS Venoge (Service Défense Incendie et Secours Venoge)
- de l'autorisation délivrée par la DGE à Mme Salgat de circuler sur les chemins forestiers du territoire de Grancy et environs du 08.09 au 31.12.2016
- du regroupement des registres fonciers des districts de Morges et Nyon à Tolochenaz
- de l'approbation du plan de gestion des forêts de Grancy par la Direction Générale de l'Environnement
- de la naturalisation de M. Nils Dero prévue le 9 novembre 2016
- des résultats du contrôle radar à la route de Cottens du 02.09.2016 entre 10h30 et 12h00 (264 véhicules contrôlés, 5 conducteurs dénoncés)

A décidé :

- de délivrer des autorisations de circuler dans les forêts communales du 10 au 19 septembre 2016 pour 7 véhicules dans le cadre du jeu scout « Gondwana »
- d'adopter le préavis municipal no 3/2016 concernant les compétences déléguées à la Municipalité pour la législature 2016-2021
- d'adopter le préavis municipal no 4/2016 concernant les indemnités de la Municipalité et des membres du Conseil général pour la législature 2016-2021
- d'adopter le préavis municipal no 5/2016 concernant un crédit d'étude pour la mise en valeur constructive des parcelles communales nos 72, 74, 76 et 77
- d'adopter le préavis municipal no 6/2016 concernant l'arrêté d'imposition 2017-2021
- de confirmer son accord pour la création de deux établissements scolaires (EPS) ASiCoVV et AsiVenoge
- d'adopter le préavis municipal no 8/2016 concernant l'adhésion à l'Association scolaire intercommunale de Cossonay - Veyron - Venoge (ASiCOVV) et l'adoption des statuts
- de fixer au 16 décembre 2017 les petits comptes communaux et la distribution de sapsins

A adjugé les travaux / mandats :

- Collège : table de mixage, Expert RoCHAT SA, Cossonay-Ville
- Collège : rénovation des fenêtres en bois du 1^{er} étage, Olivier Lodari, Morges et Grancy
- Cabane des bois : table en bois rond en sapin et douglas, bois fourni par la commune, Faillétaz Frères, Montricher
- Collège : réfection de la place nord en gravier jaune, Frutiger SA Vaud, Bussigny
- Chemin forestier : réfection de la montée menant à la cabane des Grandes Perrauses, Frutiger SA Vaud, Bussigny
- Maison de Ville : remplacement échangeur de chaleur, Tobler Technique du Bâtiment SA, Crissier

La Municipalité